

Projet Pédagogique

2016/2017

Ecole Plein Soleil



Introduction :

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre les équipes pédagogiques, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et formalise l'organisation quotidienne.

Il aide à construire les démarches pédagogiques découlant du Projet Educatif Territorial (PEDT) et est adapté aux besoins des mineurs à ce moment donné.

L'objectif n'est pas d'avoir un projet figé. Celui-ci est évolutif, la réflexion et les échanges suscités par son contenu sont des facteurs permettant progression et réadaptation. Son évaluation sera transmise au comité de Pilotage.

Les grandes lignes du PEDT :

- Créer pour chaque enfant les conditions d'acquérir les connaissances indispensables délivrées par l'école.
- Créer les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant.
- Améliorer les résultats des élèves scolarisés sur la commune dans les apprentissages fondamentaux.

Axes pédagogiques du temps péri-éducatif :

- Développer des activités culturelles
- Favoriser l'accès au sport pour tous
- Développer des activités liées à la citoyenneté
- Jouer

Objectifs Pédagogiques

Présentation de l'accueil:

Les TAP sont un temps de loisirs. Si toute activité a une portée éducative, elle doit néanmoins rester récréative afin de servir l'objectif majeur de la réforme : *l'allègement de la journée qui favorise la disponibilité de l'enfant aux apprentissages et son bien-être.*

Besoins des enfants de 6 à 8 ans :

Amélioration des possibilités, qualité d'adresse, d'habileté, d'équilibre.

L'enfant s'affirme, il est curieux du monde réel et en éveil.

Prend ses distances avec l'adulte, joie d'être et de faire avec les autres, formation de petits groupes



Jeux et activités adaptés :

Il doit y avoir des moments d'activité organisée et des moments d'activité de libre choix. Bien que les activités collectives prennent de plus en plus d'importance, ne pas négliger les activités individuelles. Il peut aborder le jeu à règles simples, pour arriver à une forme de jeu d'équipe (prudemment), les jeux mobiles, les activités musicales : ils aiment chanter, danser, parler, c'est aussi l'âge des collections. L'animateur devra adopter des attitudes et comportements clairs et cohérents, structurants et rassurants pour l'enfant.

Besoins des enfants de 9 à 11 ans :

Force et coordination progressent, les capacités cardiaques et pulmonaires s'accroissent.

L'enfant sort de l'égoïsme. La pensée globale s'estompe et sa personnalité se construit. Il a besoin d'explications concrètes.



Jeux et activités adaptés :

La maîtrise du corps permet des activités élaborées : jeux d'équipe, jeux physiques, plein air, jeux à règles. Besoin de prendre conscience de ses possibilités, besoin d'indépendance (coins aménagés), de compétition, de se mesurer à.

Connaissance et découverte du milieu environnant (ville, campagne, forêt, etc....), activités musicales, d'expression (corporelle, théâtre), il peut envisager un projet et le mener à bien. Intérêt pour la science, les jeux de société.

Impulser une dynamique pour répondre à la curiosité et l'énergie des enfants.

Proposer et expliquer des règles claires et des rythmes réguliers.

Les Groupes :

Ils seront prioritairement constitués par classe dans la limite de 18 enfants / adulte, afin de maintenir les repères de la journée scolaire.

Favoriser le « VIVRE ENSEMBLE »

- Garantir la laïcité et la mixité.
- Formaliser les règles de vie du lieu de vie scolaire communes à tous les temps de la journée.
- Sensibiliser à l'écocitoyenneté.
- Impliquer les enfants dans la CIDE (convention internationale des droits de l'enfant)

Méthodes et moyens utilisés :

Adopter les règles de vie et le fonctionnement mis en place sur l'école, impliquer et responsabiliser les enfants dans leur mise en forme. Solliciter à la participation à toutes les activités sans à priori. Projet spécifique en lien avec la célébration de la CIDE, partenariat UNICEF, jeux et malles pédagogiques sur l'écologie et la citoyenneté, jeux de société, interventions gestes de premier secours. Des activités et des jeux collectifs favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité, l'entraide, le respect de l'autre : des productions communes, grands jeux sous forme de tournois, d'olympiades.

Evaluation :

- Régulation des conflits ?
- Amélioration du comportement dans le groupe ?
- Les déplacements entre les ateliers se font-ils dans le calme ?
- Respectent-ils leur lieu de vie scolaire, les autres (propreté, rangement, comportement) ?
- Participation à la célébration de la CIDE ?

JOUER ! :

- Développer les notions de jeu telles que : donner à jouer, faire jouer, jouer avec, laisser jouer.
- Aménager des espaces répondant au besoin de détente de l'enfant, où il accédera à des activités en autonomie surveillées.

Méthodes et moyens utilisés:

Préparer des ateliers libres dans des espaces définis adaptés avec possibilité de mouvement, diversifier les propositions de jeu pour satisfaire les envies et besoins de tous. Mise en place des « Acti-libre » par les animatrices : **l'enfant acteur de ses loisirs.**

Coin lecture, jeu de société avec l'adulte, activité manuelle avec l'adulte, espace jeux de construction et dessin en autonomie surveillée. Mettre en place des activités de découverte et de loisirs de manière ludique. Respecter le rythme de l'enfant dans ses interventions.

Evaluation :

- Les ateliers ont-ils des effectifs bien répartis ?
- Participent-t-ils tous, s'intègrent-ils au groupe ?
- Viennent-ils avec plaisir ?
- Participent-ils de manière volontaire et motivée ?

Pour le sport :

- Faire découvrir des pratiques sportives
- Favoriser l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe
- Donner l'envie de se dépenser et d'adhérer à des associations

Méthodes :

Interventions d'associations sportives de la ville : Judo, rugby, amis de la danse, handball, triathlon, tennis, tennis de table, football, escrime. Certaines de ces activités ne peuvent se dérouler que dans certains établissements, au vu des contraintes spatiales et d'aménagement. Cependant, les ETAPS de la commune s'attachent à proposer des activités diverses et complémentaires aux ateliers menés sur le temps scolaire, adaptés aux disponibilités des salles sportives et des cours d'école.

Évaluation :

- Sont-ils actifs pendant les interventions ?
- Augmentation de fréquentation des associations sportives ?

Pour la culture :

- Sensibiliser l'enfant aux pratiques artistiques
- Développer la créativité
- Apporter une connaissance du patrimoine Tricastin

Méthodes : Ateliers d'expression : théâtre, éveil musical, danse, écriture, arts visuels, activités manuelles, apprentissages de savoir-faire. Interventions du musée, des archives et de la médiathèque ponctuellement, activités en lien avec les manifestations de la ville.

Evaluation :

- Participent-ils aux différents événements de la commune?
- Fréquentation des lieux dédiés à la culture ?
- Aboutissement des productions individuelles et collectives ?

Les projets d'animation du premier trimestre et les intervenants :

Isabelle LEUBA et **Cécile CHAIX**, animatrices périscolaires, accompagneront les CP le jeudi, jour de rentrée, pendant le 1^{er} trimestre. Ils pourront ainsi s'adapter progressivement à cet environnement nouveau dans un cadre sécurisant, se construire des repères afin de favoriser une entrée de qualité en élémentaire et se familiariser au dispositif. Elles encadreront d'autres niveaux le lundi et le mardi, en « Acti-libre ».

Athman BAKHTAR et **Mireille MARTIN**, de l'association MOSAIC, animeront des jeux collectifs en extérieur, ainsi que divers projets d'activité selon la disponibilité des salles et les envies du groupe.

Yoan CONSTANT, agent communal et pompier volontaire, transmettra aux plus grands les gestes de premier secours ainsi que les règles essentiels de déplacements piétonniers et de bonne conduite sur la route.

Nathan TABELLION animera des ateliers de découverte du Handball au gymnase.

Sandrine BOUISSON, de l'association « Le masque de fer », leur fera découvrir l'escrime dans la salle dédiée avec tout le matériel spécifique.

Camille THEODORE : initiation ludique à l'informatique.

Pascale ROUSSELOT : ateliers sportifs autour de la balle ronde.

Mme LEGIONNET et **Mr MEGIER**, enseignants, proposeront des jeux éducatifs dans leur classe pour cette première période.

Alice POUMEROL et Alexandre VERAND accompagneront les plus jeunes dans un temps de relaxation et de Yoga pour leur permettre de retrouver le calme, la confiance, et développer la concentration et l'attention nécessaires à tout apprentissage (CP et CP/CE1)

Samuel GERARD : Activité Tennis de Table au gymnase.

La communication :

Les informations principales seront affichées au portail de l'école, en périscolaire et diffusées sur le site de la ville.

Concernant le planning TAP de votre enfant, la répartition des activités sera affichée dès que la constitution des groupes sera finalisée et les dernières inscriptions effectuées.

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Les locaux et le matériel :

Les salles annexes : la salle de musique, 1 salle arts plastiques, une périscolaire, une salle informatique, la cour. Le gymnase Plein Soleil est à disposition, le matériel de sport peut y être stocké.

Organisation du temps de TAP :

Une récréation est mise en place par les enseignants à 15h15. La sortie des classes a lieu à 15h30. Les enfants non-inscrits au TAP et présents après 15h30 sont ne sont pas sous notre responsabilité.

- **A partir de 15h15** : Accueil des intervenants dans le hall principal, la référente, distribue les registres d'appel et communique les informations nécessaires.
- **15h25** : Les intervenants se rendent dans les classes pour procéder à l'appel de leur groupe. Toute absence doit immédiatement lui être signalée. Ils devront veiller au calme et au bon soin du rangement des cartables et des vêtements.
- **15H35** : Activité.
- **16h25** : l'intervenant fait participer son groupe au rangement, le matériel et les locaux doivent être respectés de la même manière que sur le temps scolaire. Le mobilier déplacé doit être remis en place. Il vérifie que chacun ait récupéré ses affaires, signale les enfants inscrits en périscolaire et les dirige vers le point de rassemblement, et accompagne les

autres vers le portail où la référente assure la surveillance et récupère les registres d'appel.

- **16h30** : La référente confie les enfants à leurs parents (ou personnes désignées) , tandis que ceux inscrits en périscolaire sont pris en charge par Cécile et Isabelle sous le préau. La présence des intervenants extérieurs à ce moment donné favorise le lien avec les familles et assure un maximum de sécurité.

Les enfants présents après 16h30, heure de fin d'accueil, seront transférés en périscolaire.

Tout départ exceptionnel à 15h30 doit être signalé en priorité à la référente de l'école :

Valérie KAELBERER / Michèle LOPEZ-RAMIREZ : **06 21 36 31 87**

Conformément au plan Vigirate renforcé, toute intrusion dans les locaux scolaires est interdite. Nous ne confierons pas les enfants à des personnes non-signalées par les parents sur les fiches de renseignements. La réservation de l'accueil périscolaire est indispensable à la garantie du bon déroulement du service, pour la sécurité et le bien-être de vos enfants.